

Résolution

La Commission des Affaires étrangères et européennes,

Considérant que:

La Cour suprême du Royaume du Cambodge a décrété la dissolution du Parti du sauvetage national du Cambodge (CNRP), principale opposition du pays, le ministère de l'Intérieur ayant émis une requête en ce sens suite à un prétendu complot révolutionnaire contre le Gouvernement;

Cette décision est dénoncée comme une manipulation politique du système judiciaire par le Gouvernement du Premier ministre, Hun Sen, qui riposte ainsi au refus du CNRP de soutenir sa réforme constitutionnelle;

La dissolution du CNRP élimine toute opposition parlementaire à la réélection du Premier ministre, au pouvoir depuis 1985, alors que des élections sont prévues en juillet 2018;

Le président du CNRP, Kem Sokha, a été arrêté en violation de l'immunité parlementaire dont il bénéficie;

La dissolution du CNRP – en violation du principe démocratique de la représentation parlementaire – est une atteinte au processus démocratique du Cambodge, qui pourrait réveiller les conflits auxquels les Accords de Paris avaient mis fin en 1991;

Les 55 sièges réquisitionnés au CNRP ont été redistribués parmi les autres partis, sans scrutin ou procédure électorale;

Engage le Gouvernement italien:

À réitérer sa préoccupation face à la répression politique au Cambodge, aux atteintes à la liberté des organisations politiques, non-gouvernementales et des médias, ainsi qu'à la détention de Kem Sokha;

À demander des renseignements précis sur la procédure initiée contre Kem Sokha et d'autres opposants politiques, pour garantir leur droit à un procès équitable;

À exprimer nettement, auprès des instances compétentes, son désaccord avec la décision de dissoudre le CNRP et d'en redistribuer arbitrairement les sièges à des formations politiques mineures;

À favoriser – en coordination avec les États européens signataires des Accords de Paris de 1991 – le processus démocratique au Cambodge, à partir de la convocation du peuple cambodgien à des élections libres et démocratiques en 2018.

(n° 7-01419)

Mme Pia Locatelli, Députée